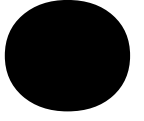


1^{er} mai 2026

Automaticité des prestations, défense du service public, bouclier social et salaire minimum

CLAP 



Qui sommes-nous ?

Nous sommes le comité de lutte pour l'automaticité des prestations, un rassemblement de militant·es venant de collectifs politiques, syndicaux, associatifs. Ce qui nous rassemble, c'est le **combat** pour que toutes les **prestations**, les aides, les rentes, les pensions soient **données automatiquement** à toutes les personnes qui ont **droit** sans demande complexe, longue et souvent humiliante, sans attente qui désespère. L'Etat a les moyens de décréter et d'appliquer cette automaticité. Pourquoi ? Car il connaît parfaitement la situation de chacun·e notamment grâce aux informations fiscales. Plus d'un tiers des personnes ayant droit à des aides ne les touchent pas. Le système fait ainsi de gigantesques économies. Mais pas seulement, il affaiblit le droit même à ces prestations et place à dessein les personnes en situation d'infériorité, en position de quémander sans cesse.

Passer à l'automaticité des prestations, c'est plus qu'étendre et garantir des droits, c'est fonder un droit nouveau populaire et, avec lui, sur cette base, améliorer la vie d'une fraction notable des milieux populaires. C'est faire œuvre ici et maintenant de transformations sociales.

Les subsides en première ligne

Les milieux privilégiés qui portent l'initiative de rabais fiscal de 12% sur l'imposition du revenu et de la fortune, **les groupes dominants qui veulent sans cesse faire baisser à leur profit la charge fiscale tout en détruisant le service et les prestations publiques, veulent détruire les subsides à l'assurance maladie**. C'est un objectif emblématique. Pour ce bloc dominant, industriel, propriétaire, financier, qui veut piller l'impôt, qui veut mettre dans ses poches des centaines de millions de francs, les sommes consenties pour financer les subsides à l'assurance maladie sont des coûts qu'il faut réduire à tout prix, sans cesse, de manière permanente, jusqu'à leur minime expression. Or, aujourd'hui, les subsides LaMal constituent une aide indispensable pour **plus de 40% de la population** et contiennent, dans leur organisation, des principes d'automaticité des prestations.

D'ores et déjà, cette organisation est mise en cause par la droite parlementaire, mais pas seulement. Les député·es bourgeois·es veulent détruire l'automaticité des subsides accordés, en imposant le renouvellement des demandes chaque année. **Or, il faut 11 mois actuellement pour faire enregistrer une demande de subsides**. Quel déni, quel scandale !

Appareil de pouvoir et droite parlementaire se liguent pour réduire les subsides pour une fraction importante des bénéficiaires.

La bataille pour maintenir les subsides, pour empêcher la dégradation de cette prestation indispensable, est quelque chose de décisif. Il s'agit bien sûr de défendre les conditions de vie d'une fraction de la population mais aussi d'**une bataille sociale et culturelle sur le droit à l'existence**, sur l'application de la solidarité sociale.

Le bouclier social

Toutes les prestations sociales, quelles que soient leurs natures, doivent être assurées à tous leurs bénéficiaires potentiels. Toutes les sources de revenu populaire, salariales ou non, doivent converger en un **véritable bouclier social** qui garantisse les conditions d'existence de toutes et tous. C'est un droit populaire, ouvert, égalitaire et émancipateur qu'il s'agit de conquérir. Nous nommons cela bouclier social. Tandis que les milieux dominants cherchent en permanence à forcer un partage de plus en plus injuste de la richesse sociale, produite par celles et ceux d'en bas, **nous défendons le principe du droit irréductible à des conditions d'existence dignes et garanties**, fondées sur un autre partage de la richesse sociale.

Salaires minimum et bouclier social, un lien décisif

La revendication du **salaires minimum** constitue un **élément décisif** de nos luttes. Indiquer ce qu'est un salaire horaire minimum est indispensable mais cette indication doit être accompagnée par d'autres mesures, tout aussi décisive que cette indication. Le salaire minimum doit être **accompagné** par des **dispositions garantissant le droit au travail**. En effet, rien ne sert d'indiquer ce salaire minimum si le **patronat** (public, subventionné ou privé) **garde intact son droit de déterminer qui travaille, qui ne travaille pas et à quel taux**. Nous connaissons toutes et tous les situations où il est impossible, dans les conditions actuelles d'organisation de travail et avec le pouvoir extrême des entrepreneurs-euses, de travailler suffisamment pour gagner sa vie par son labeur. La revendication du salaire minimum doit se décliner, non seulement en salaire horaire, mais aussi en salaire mensuel : Fr. 4'500.- pour les non-qualifié-es, Fr. 5'000.- pour les CFC, sur 13 mois par an. L'Union syndicale suisse a, et avec raison, longuement insisté sur ce point.

Le bouclier social répond, avec le droit au travail, à cette situation générale. **Le salaire direct, le salaire socialisé et le bouclier social constituent la base d'un droit universel à des conditions d'existence dignes**. C'est un combat émancipateur que d'avancer sur ces revendications qui, ensemble, sont porteuses d'une politique de libération.

CLAP

Comité de Lutte
pour l'Automaticité
des Prestations

clap-vd.ch

